



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Loi El Khomri : Le gouvernement ne lâche rien, Amplifions la mobilisation !



Bulletin Poste du NPA – 15 mars 2016

Mercredi 9 mars, nous avons manifesté à plusieurs centaines de milliers dans toute la France contre l'avant-projet de « Loi travail ». Face à l'ampleur de cette mobilisation, le gouvernement a été obligé de faire semblant de reculer dans son offensive contre les droits des salariés. Son objectif est de tenter de rallier à son projet rétrograde les organisations syndicales abusivement qualifiées de « réformistes » et de calmer les députés plus ou moins frondeurs.

Beaucoup de bruit pour moins que rien !

Après un week-end d'opaques tractations, Valls a mis en scène une prétendue nouvelle version du projet de dynamitage du Code du travail. Mais pratiquement rien n'a été vraiment modifié. Pour le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif, on passe d'obligations à des « indications ». En matière de licenciements économiques, le contrôle passe dans les mains de juges qui n'auront ni le temps, ni probablement la volonté, de s'opposer aux patrons. La généralisation de la « garantie jeune » est promise pour 2017... après les présidentielles. La mise en oeuvre des forfaits-jours dans les PME et des astreintes devra être négociée dans les entreprises, avec les... syndicats « réformistes » ?

Lors de la bruyante annonce de l'éventuelle taxation des CDD, Valls a omis de signaler qu'elle dépendait de la négociation entre partenaires sociaux dans le cadre de l'assurance-chômage.

Berger, nous ne sommes pas des moutons

Ces miettes semblent pourtant déjà satisfaire le secrétaire général de la CFDT et le dirigeant du syndicat étudiant croupion la FAGE. Premier objectif atteint pour un gouvernement qui cherche avant tout à briser l'élan de la mobilisation entamée le 9 mars.

Ces pseudos reculs ne changent rien. En effet, le cœur de la Loi travail n'est en aucune manière attaqué. Le renversement de la hiérarchie des normes reste l'objectif du gouvernement. Avec ce principe, l'accord d'entreprise prime sur l'accord de branche, qui prime lui-même sur le Code du travail : l'inverse d'aujourd'hui. Un renversement qui mettrait les droits fondamentaux des salariéEs sous la menace du chantage à l'emploi et des tractations avec des syndicats qui se coulent dans le moule du libéralisme.

En revanche, ces manoeuvres montrent que la peur a changé de camp. Le gouvernement tente comme il peut de trouver des soutiens à sa loi. Les tractations, les pressions du patronat, les ultimatums à la population vont s'amplifier pour imposer ce projet réactionnaire. Mais ils ne nous feront pas taire ! Tous les salariéEs sont concernéEs par cette attaque. La loi travail vise d'abord ceux et celles du privé, mais les mêmes projets sont à l'œuvre ou projetés à l'hôpital, à la SNCF. Cette régression accompagne l'austérité appliquée à toute la Fonction publique, les attaques contre les droits des chômeurs/euses.

Grève générale pour le retrait !

Pour bloquer ces reculs, pour obtenir le retrait du projet de Loi travail, nous devons construire un rapport de forces à la hauteur de l'attaque. Il y a 10 ans, les jeunes et les travailleurs faisaient retirer son "Contrat Première Embauche" (CPE) au gouvernement de Chirac - De Villepin. Hollande et Valls méritent le même sort ! Pour cela, il faut construire une grève générale !

Nous serons en grève et en manifestation le 17 mars aux côtés des étudiants et des lycéens. Le 24 mars, lorsque le gouvernement présentera son projet au Conseil des ministres, soyons également nombreux dans la rue. Le 31 mars, jour de mobilisation interprofessionnelle appelée par la CGT et FO, ne doit quant à lui pas être un point d'orgue, mais le début d'une grève reconductible !

Plus largement, en les faisant abandonner cette loi, nous leur passerons le goût d'attaquer les jeunes, les travailleurs et les travailleuses comme ils le font impunément depuis bientôt quatre ans. Nous n'attendrons pas un an et des élections dont nous savons d'avance qu'elles ne changeront strictement rien à nos vies. C'est maintenant, tous et toutes ensemble par la lutte, que nous pouvons stopper cette politique !

Grève et rassemblement en soutien à Sébastien (Paris 15)

La DSCC Paris convoque en conseil de discipline Sébastien BAROUX, secrétaire de la section SUD de Paris 15, le mardi 22 mars. La Poste lui reproche d'avoir pris la parole lors de la venue des grévistes de Neuilly à Paris 15 en fin d'année dernière, et demande 6 mois de mise à pied ! Sébastien risque donc 6 mois sans salaire pour le seul fait de parler à ses collègues ! Nos patrons ont généralisé la répression dans l'entreprise et la plupart des militant(e)s syndicaux sont frappés par des sanctions disciplinaires, parfois jusqu'au licenciement ou la révocation. Paris 15 a connu 51 jours de grève en 2014, et on sent l'aspect revanchard de la direction : La Poste a déjà sanctionné d'1 mois de mise à pied Eric (secrétaire de la section CGT) en juillet 2015. Aujourd'hui c'est Sébastien de SUD qui est visé, il est clair que nos dirigeants veulent se payer les animateurs de ce conflit. Un préavis de grève départemental de SUD couvre les postiers sur Paris ce 22 mars, afin de venir soutenir Sébastien et dénoncer la répression anti-syndicale. Un piquet de grève est organisé mardi 22 mars devant Paris 15 dès 6h30, puis un rassemblement départemental à l'appel de SUD, CGT, FO et CFDT se tiendra devant la **DSCC Paris à 8h30, 27 rue des Renaudes Paris 17ème (métro Ternes). Venons-y nombreux !**

Le SOTI de Levallois en mobilisation contre la précarité et le sous-effectif

Lorsque la direction du SOTI de Levallois (service Cedex délocalisé à Villeneuve-La-Garenne) a décidé de ne pas renouveler le CDD de deux collègues qui travaillaient sur le centre depuis plusieurs mois, plus de 80% des chauffeurs se sont mis en grève. Ils se mobilisent depuis le 25 février parce que virer du jour au lendemain des collègues qui font le même boulot est

profondément révoltant, mais aussi parce que le sous-effectif pèsera inévitablement sur la charge de travail des collègues en CDI. Tous les jours ils interviennent dans les autres bureaux du département pour populariser leur lutte. Un exemple à suivre !

Police hors des bureaux de Poste !

Lundi 14 mars, un groupe d'étudiants mobilisés contre la loi El Khomri s'est rendu au centre distri d'Asnières en compagnie de grévistes du SOTI (Cedex) de Levallois. Une équipe de policiers armés de flashballs est intervenue dans le bureau pour tenter d'empêcher la prise de parole des étudiants et des grévistes. Les postiers d'Asnières ont immédiatement réagi en masse : ils ont exigé le départ de la police, qui a déguerpi au bout de quelques minutes. Après la prise de parole, les facteurs ont accompagné les étudiants du bureau jusqu'à l'extérieur pour s'assurer que la police ne les attendait pas à la sortie. Des liens tissés entre jeunes et travailleurs utiles pour construire un mouvement d'ensemble contre la loi El Khomri.

